



LES ADRETS

#1 | MAGAZINE

FONTSANTE

Les élus font bloc contre le projet ValorPôle du groupe Suez

RESTAURATION SCOLAIRE

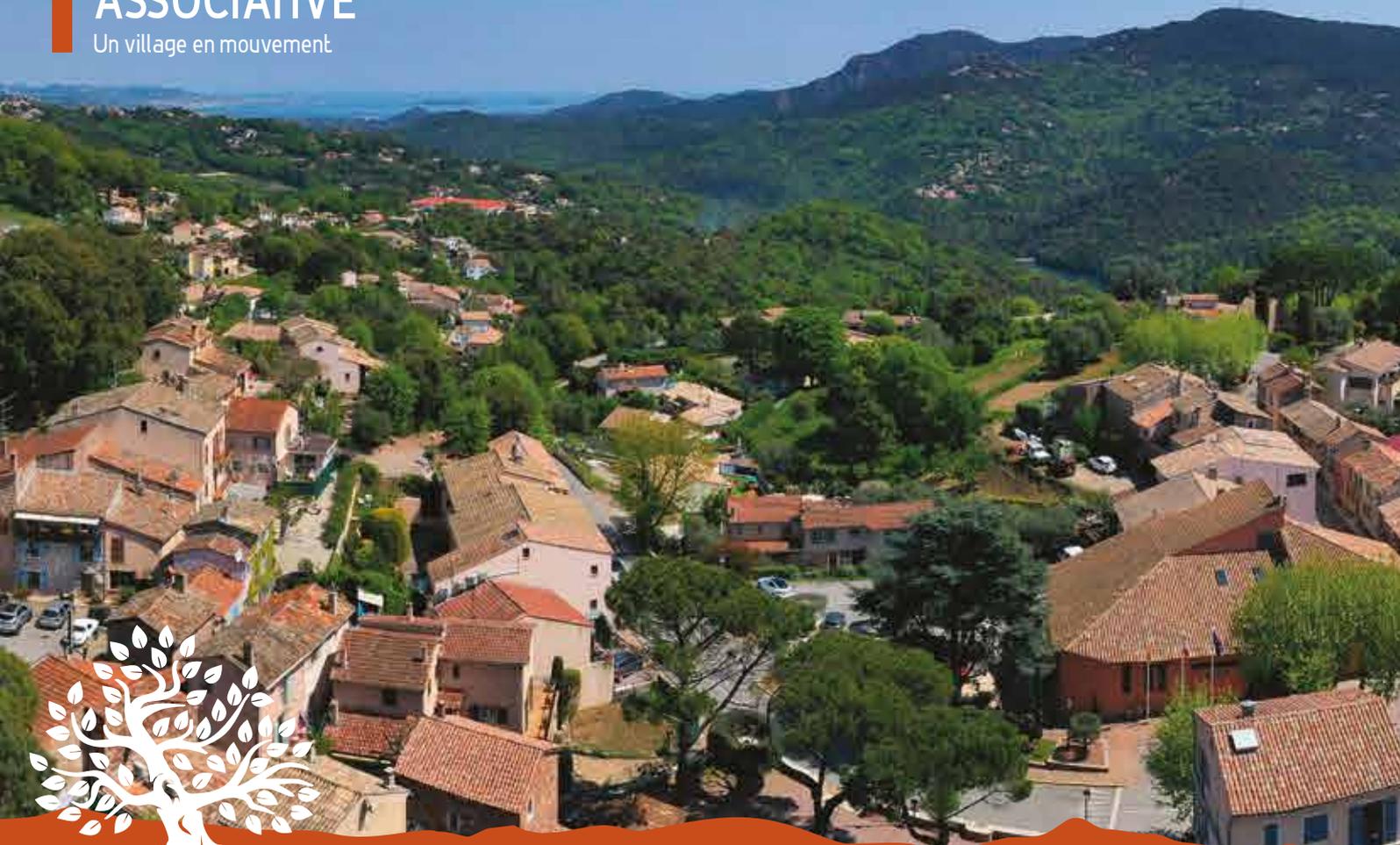
De nouveaux menus et ateliers pour se régaler

VOIRIES

Plus de sécurité et de stationnements

VIE ASSOCIATIVE

Un village en mouvement



DÉCEMBRE
2021

www.lesadretsdelesterel.fr

vo**tre**
Soudeur
FERRONNIER

06 62 46 05 62
contact@histoire-de-fer.fr

Histoire de fer
Bien les choses

Ferronnier Métallier au Muy,
« Histoire de fer » réalise tous vos projets de meubles métalliques, installations extérieures et intérieures et menuiseries métalliques

Relais des Adrets
Chez R&M
Restaurant

Notre passion : vous faire plaisir

4, Rue Grande
83600 Les Adrets de l'Estérel
04 94 53 50 92
www.relaisdesadrets.com
info@relaisdesadrets.com

Big Green Egg
The Ultimate Cooking Experience

Le Savoir Faire des Compagnons **TS TOITURE**

Partenaire LAPEYRE
Partenaire VELUX

Devis et déplacement
Gratuits sans engagement

L'Artisanat à la Française depuis 1994

06 17 53 36 00
TStoiture@outlook.fr

DEPANNAGE ET BACHAGE 7J/7J

Retrouvez nous sur notre site tstoiture-charpente.fr

as

Sébastien MARTEL
Responsable du Centre

AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

Une marque du groupe SGS

CANNES AUTO CONTROLE SECURITE PLUS
260 avenue Michel Jourdan - 06150 CANNES LA BOCCA
04 93 90 23 90
www.autosecurite.com

Sébastien Aranda
Elagage - Abattage - Taille

Palmerie à la hache
Débroussaillage
Entretien de jardin
Cyprès Pyramidalis
Traitement phytosanitaire

06 14 35 67 35
arandasebastien@gmail.com
www.elagage-aranda.fr

Allianz

Avec vous de A à Z

DOLORES Miguel,
un assureur près de chez vous

Comparez et réalisez des économies en demandant une étude personnalisée à miguel.dolores@allianz.fr

Tél. 04 94 95 38 88
Rendez-vous sur le site www.gence.allianz.fr/dolores

PHARMACIE DU PLANESTEL

Mme **ABBOU Laurence**
& M. **INFANTE Julien**

Tél. : 04 94 40 95 40
Fax : 04 94 40 93 56

Le Galoubet - 83600
LES ADRETS DE L'ESTÉREL

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

GRUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION
CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL

CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau
Bulletins municipaux
Plans de ville
Guides pratiques et touristiques
Magazines cantonaux et intercommunaux
Mobilier urbain
Borne tactile interactive

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 93 271 389 - Fax : 04 93 271 147 - E-mail : contact@mediaplus.com - Site : www.mediaplus.com

ÉDITORIAL

Chères Adréchoises, chers Adréchois,



Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire
Les Adrets de l'Estérel

Je suis heureux de vous présenter le premier magazine de notre municipalité que je vous invite à parcourir. Il révèle toute la richesse associative, économique et sociale de notre village.

C'est aussi l'occasion de vous faire connaître les actions qu'avec mes adjoints et conseillers du groupe majoritaire nous menons pour impulser une nouvelle dynamique.

Leur dévouement et un investissement humain – que tout au long de ma longue carrière de haut fonctionnaire territorial, j'ai rarement eu l'occasion de rencontrer – permettent de compenser l'absence de certains fonctionnaires dans des postes clés de l'administration communale.

Je ne dois cependant pas oublier que c'est avec les collaborateurs restés en poste que la municipalité a pu traverser un début de mandat rendu difficile par la crise sanitaire et les attitudes hostiles de l'équipe sortante et de son entourage.

Cela dit, le travail finit par payer et les projets de remise en ordre de la gestion communale, de réalisation des travaux de voirie, du groupe scolaire, d'embellissement du village ont débuté.

D'autres opérations verront également le jour avec le concours d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (anciennement CAVEM) à commencer par la rénovation du stade de football attendue depuis longtemps par tous les amateurs, petits et grands. Nous travaillons sur un projet de reconstruction des salles de ce pôle sportif dans un bâtiment moderne.

Le président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Frédéric Masquelier, avec lequel j'entretiens d'excellentes relations m'a également assuré que la Communauté d'Agglomération était prête à réamorcer les études relatives au projet de construction de la Maison de l'Estérel au centre du village.

C'est donc sur une note d'optimisme que l'année s'achève. Cependant, au regard de la situation sanitaire, je vous demande de prendre soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes en famille et je vous donne rendez-vous le 16 janvier pour mes vœux aux Adréchois.

Sommaire

01	Editorial	15	Vie économique
02	Prévention à l'école	16	Culture
03	Accueil de loisirs	18	Fontsante
04	..	Restauration scolaire	19	...	Personnel communal
05	Sports	20	Prévention risques naturels
06	Environnement	22	CCAS
08	Associations	24	ECAA
11	Bloc Note	25	Expression
12	Travaux			
14	Tourisme			



Retrouvez toutes les informations de la commune sur votre site internet : www.lesadretsdelestere.fr et sur [f Adrets-de-l'Estérel](https://www.facebook.com/Adrets-de-l-Estérel)



Directeur de publication : Jean Pierre Klinhoff
Comité de rédaction, photos : Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin
Photo couverture : Voir de haut
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 St-Laurent du Var Cedex - Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 93 21 21 47 - Site Web : www.mediaplus.com - E-Mail : contact@mediaplus.com
Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus
Création graphique : Groupe Média Plus
Dépôt légal : 2021



Que nous a laissé l'ancienne municipalité ?

300 000 €

• C'est le remboursement annuel des emprunts passés qui pèse sur la capacité d'investissement de la commune jusqu'en 2033.
L'avance de la vente du terrain de la zone d'activité (1 227 500 €) avait été en partie utilisée pour faire face aux dépenses de fonctionnement courant au lieu d'être réservé aux projets d'investissement.

100 000 €

• Une citerne située au Logis de Paris dont la mise à la norme coûterait plus de 100 000 euros

35

• 20 poteaux d'incendie non conformes et 15 poteaux non opérationnels.

6,6 M€

• Un retard considérable dans la réfection des voiries communales qui se chiffre à plusieurs millions d'euros.

50%

• Des choix techniques et des engagements pluriannuels, inadaptés représentant un surcoût de facturation de près de 50 % notamment dans le domaine de l'informatique et de la sécurité.

2018

• Certaines factures de l'ancienne municipalité étaient impayées depuis 2018.

10

• Plus de 10 points dangereux recensés sur le réseau électrique.

Ces erreurs de gestion, découvertes durant le début de notre mandat, handicapent la réalisation de nos projets d'équipements. Face à cet héritage, les mesures d'économies déjà engagées ne seront pas suffisantes et il nous faudra trouver d'autres ressources. ♦



PRÉVENTION À L'ÉCOLE

BONNE CONDUITE DU PERMIS PIÉTON

Cette année, les élèves de trois classes de CE1 au CM1 ont passé le permis piéton, un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 par la Gendarmerie nationale, parrainé par la Sécurité routière et financé intégralement depuis 2010 par l'Association Prévention MAIF.

Le passage de ce permis s'est déroulé en trois étapes :

- Intervention de la Police Municipale afin de sensibiliser les enfants sur les règles de sécurité (vidéos, test de connaissances, échanges) ;
- Séances d'enseignement par les professeurs des écoles (programme scolaire) ;
- Evaluation des connaissances acquises par la Police Municipale.

Nous pouvons être particulièrement fiers d'eux, puisqu'ils l'ont tous obtenu !



Le 1er juillet 2021 la Police Municipale a remis les permis et un petit guide ludique d'informations. Madame Macchia, adjointe aux affaires scolaires, remercie les enseignantes, la Police Municipale et la MAIF Prévention pour cette étroite collaboration qui a permis la bonne conduite de ce projet.

A nous maintenant de faire attention à eux ! ♦

REMISE DES DICOS

Un dictionnaire éducatif, adapté au niveau respectif des élèves, a été remis par M. le Maire, à chacun de nos jeunes écoliers passant en CP et en 6^{ème}, afin de les féliciter et de les encourager dans leur scolarité. ♦



ACCUEIL DE LOISIRS

BOL D'AIR ET DÉCOUVERTE DES HÉROS DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

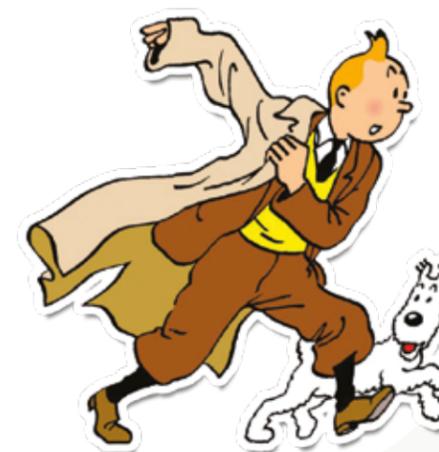
“ L'objectif de l'été pour le centre de loisirs était de proposer des animations originales en se servant du support « livre ». L'idée était de faire découvrir l'univers de ces héros de la littérature jeunesse et donner le goût de la lecture aux enfants.

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert chaque semaine un héros de la littérature jeunesse. Pour les plus grands : Tintin, Astérix et Obélix, la culture manga... Pour les plus petits : Le loup, les « Monsieur Madame » et Elmer... Les enfants ont également pu profiter de nombreuses sorties du 7 juillet au 13 août : baignade au lac de Saint-Cassien, accrobranches, cinéma, Parc Phoenix, bois des lutins, Kiddy parc, structures gonflables, piscine et bien évidemment des ateliers à la médiathèque...

Dix-sept enfants de 7 à 12 ans sont partis en séjour « mini-camp » de trois jours et deux nuits au Logis du Pin. Les activités proposées sur place étaient le VTT, la découverte de la ferme, la course d'orientation, le château gonflable...

Un séjour « Ados » à la Palud-sur-Verdon a aussi été organisé. Au total, douze adolescents de 14 à 17 ans sont partis 4 jours

et 3 nuits profiter du magnifique cadre du lac de Sainte-Croix. Ils ont connu les joies du camping ainsi que de nombreuses activités : piscine, accrobranches, paddle, visite du village de Castellane, baignade, barbecue, veillées... Encore un été riche en découvertes pour les enfants et les jeunes de la commune ! ♦



La Fédération des Œuvres Laïques (FOL), un nouvel organisateur porteur de projets

Depuis la rentrée 2021 la mairie a choisi de confier l'organisation de l'accueil de loisirs à l'association FOL 83.

La FOL du Var est la délégation départementale de la Ligue de l'Enseignement qui rassemble, par le biais de ses fédérations départementales, 30 000 associations en milieu rural et urbain, et 3 millions d'hommes et de femmes de tous âges et de tous milieux.

Fondée en 1866, la Ligue est le plus grand mouvement fédératif d'associations locales. Mouvement d'idées, elle promeut la Laïcité comme valeur républicaine fondamentale ; elle porte le projet d'une démocratie érigée sur davantage de solidarité pour plus de citoyenneté.

La Ligue de l'Enseignement - FOL du Var propose une action globale, éducative, sociale et culturelle.

A travers ses actions éducatives, la FOL œuvre pour le droit aux loisirs pour tous les enfants et les jeunes, le droit à des vacances de qualité, adaptées aux besoins spécifiques de chacun, afin de favoriser une éducation et une formation permanente à la citoyenneté. L'équipe d'animation est très heureuse de cette nouvelle collaboration qui présage de beaux projets à venir pour les enfants de la commune. ♦



DE NOUVEAUX MENUS ET ATELIERS POUR SE RÉGALER



Le restaurant scolaire des Adrets accueille chaque jour près de 200 enfants de maternelle et d'élémentaire qui ont la chance de pouvoir consommer des repas confectionnés sur place par nos agents communaux Mathieu, Lætitia et Nicole. Soucieuse de la qualité de ce service, la municipalité élève son niveau d'exigence en missionnant une diététicienne qui sera présente pour l'élaboration des menus et pour animer des ateliers avec les enfants.

Les trois principaux objectifs de notre politique en matière de restauration scolaire sont : d'apporter à tous les enfants scolarisés dans notre village une restauration de qualité, respectueuse de l'environnement ; de créer des menus en s'attachant à leur valeur gustative, à partir de légumes de saison, favorisant la présence d'aliments issus de l'agriculture biologique et des circuits courts, en application du Plan National Nutrition Santé (PNNS) ; de valoriser ce temps auprès des enfants comme celui du plaisir de manger ensemble dans la convivialité, dans le respect des règles de vie en commun et de l'hygiène. Tous les menus étaient jusqu'à présent réalisés en suivant un plan alimentaire et validés à distance par une nutritionniste de Lyon. La commune souhaite aller plus loin

dans la valorisation des temps de restauration et a décidé de missionner une diététicienne adréchoise, Véronique Mentele (voir encadré). Cette dernière nous accompagnera désormais dans l'élaboration des menus, assistera aux commissions dédiées et animera au moins un atelier par trimestre au sein des écoles. Ces ateliers s'intégreront dans le cadre d'un travail partenarial entre les temps scolaires et périscolaires en associant le personnel de l'Éducation Nationale, le personnel communal et celui de notre prestataire du centre de loisirs, l'association Fédération des Œuvres Laïques (FOL) du Var. Nous remercions les parents de l'AïPE impliqués dans la commission « Restauration scolaire », qui participent à des échanges constructifs sur ces questions. ♦

2 questions à...



Véronique MENTELE
Nouvelle diététicienne pour la restauration scolaire

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis adréchoise depuis 3 ans. Diététicienne nutritionniste et enseignante en Activités Physiques adaptées à la santé, je suis installée en cabinet libéral à Saint-Raphaël depuis quelques années. J'interviens également en entreprise ou dans des cycles de formation d'écoles dans le domaine de la prévention Santé. Aujourd'hui, je suis ravie de rejoindre l'équipe municipale et de travailler en synergie avec toutes les personnes responsables des repas en milieu scolaire.

Quelles sont vos ambitions ?

En tant que diététicienne, mon rôle est de faire en sorte que les enfants aient une alimentation équilibrée à la cantine mais aussi que l'on stimule leurs papilles, qu'ils découvrent de nouveaux goûts, de nouveaux plats... Tout ceci en travaillant en étroite collaboration avec la commission dédiée à la restauration scolaire. L'objectif est de mettre en place un plan de prévention global pour la santé des enfants. Une éducation nutritionnelle dès leur jeune âge leur permettra d'acquérir de bonnes habitudes de vie saine pour leur vie d'adulte. Ainsi, ma première mission sera d'assister l'équipe de cuisine dans l'élaboration des menus et vérifier que ces derniers soient bien équilibrés. Mon autre mission sera de mettre en place des ateliers trimestriels en collaboration avec l'équipe d'animation sur des thèmes variés comme l'équilibre alimentaire, le goûter, le petit-déjeuner, le sucre, les fruits et légumes de saison, le bio ... la forme que prendront ces ateliers sera à discuter avec les équipes responsables mais peut-être pourra-t-on passer à la pratique en préparant certains petits plats par exemple ? Les idées sont nombreuses, à nous de les mettre en place ensemble ! ♦

VELO : LA GASPARD DE BESSE ET L'ADRETS'NALINE SONT DE RETOUR

Le 19 septembre 2021, l'Estérel Club Cycliste Adréchois (ECCA) organisait la 12^e édition de « La Gaspard de Besse », l'une des toutes premières épreuves de randonnée cycliste après ces nombreux mois de privation. Trois parcours routiers étaient proposés aux participants, 60km, 80km et un 100km pour les plus aguerris. Pour les accompagnants qui ne désiraient pas faire de vélo le club proposait une randonnée pédestre dans l'Estérel encadrée par un guide local. Après quelques averses durant la nuit, les premières lueurs du jour annonçaient un beau temps frais mais ensoleillé. Cette manifestation n'étant pas une course, les départs se faisaient à la guise des concurrents entre 7h et 9h du matin. Deux ravitaillements jalonnaient les parcours dont les tracés ont été très

appréciés. Les derniers cyclistes sont arrivés vers 13h et ont profité d'une petite collation à l'ombre des platanes de la mairie. « Un grand merci aux nombreux bénévoles du club qui se sont relayés durant 72h pour flécher les parcours, préparer les ravitaillements et tout mettre en œuvre pour offrir la meilleure prestation aux cyclistes.

Au total 82 cyclos ont participé à cette belle épreuve précise Philippe Greffe, président de l'ECCA. Nous tenons à remercier la Mairie des Adrets pour le prêt des salles et du matériel, nos partenaires qui nous ont aidés lors de ce week-end et les nombreux clubs de la région qui nous firent l'honneur de leur présence ». ♦



Près de 340 participants ont pris le départ de la deuxième édition de l'Adrets'Naline le 14 novembre. En famille ou entre amis, avec le sourire, ils se sont élancés dans le massif de l'Estérel sur les 5 parcours (de 10 km à 60 km) de la rando VTT-Gravel organisée par l'ECCA (Estérel Club Cycliste Adréchois). Un grand bravo à tous les bénévoles, nombreux à s'investir dans la préparation et l'organisation de cette manifestation et au président de l'association M. Philippe Greffe.



Mahé LE BRUN
coaché par Camille Lacourt

Le jeune nageur Adréchois Mahé Le Brun, fait partie de l'AMSLF natation depuis 7 ans et il est champion PACA de sa catégorie. Pour la 4^e saison, il a participé au stage Camille Lacourt au CREPS de Boulouris au mois d'août. Mahé et ses camarades ont eu le privilège d'être accompagnés et conseillés par le quintuple champion du monde et représentant de la France aux JO pendant une semaine ! Bravo pour tes belles performances. Nous te souhaitons la même réussite que Camille Lacourt ! ♦

ARNAUD BOUVIER : AGENT COMMUNAL ET CHAMPION DE TRIATHLON

Vous l'avez sûrement croisé dans le village, Arnaud Agent des services techniques de la commune est également un sportif accompli. Il participe régulièrement à des triathlons «Ironman» (3,8 kms de natation/180 kms de vélo/42,195 kms de course à pied). En juillet dernier, il a obtenu sa 15^e qualification pour les championnats du monde de Hawaï, plus récemment le 22 août il termina 3^e de sa catégorie à l'Ironman France de Vichy. À chaque fois, 1^{er} Français de son groupe d'âge ! Félicitations Arnaud et go go go ! ♦





La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

UNE CONCERTATION ET DES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis plusieurs mois, la municipalité a lancé une démarche d'optimisation de la collecte des déchets et de la propreté urbaine, en collaboration avec la direction de la Propreté d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (anciennement CAVEM) en charge de ces services, le SMIDDEV (Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var) responsable du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Des visites sur le terrain et trois réunions publiques ont été organisées pour proposer des solutions adaptées aux problématiques de notre village.

Concertation, c'est le maître mot de cette démarche entreprise par la municipalité avec la direction de la Propreté d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, le SMIDDEV et les Adréchois invités à trois réunions de concertation publique qui ont eu lieu les 27, 29 septembre et le 1^{er} octobre. En effet, après une première phase d'état des lieux sur le terrain, les Adréchois de tous les quartiers du village ont eu l'occasion de venir échanger avec les acteurs de la collecte et du tri des déchets sur les enjeux et les problématiques liés au tri sélectif et au ramassage (individuel et collectif) des poubelles. Rappelons que la collecte des ordures ménagères est une mission exclusive de la communauté d'agglomération. Plusieurs points ont été abordés lors des réunions publiques :

- **Le problème des sangliers** qui renversent les conteneurs,
- **Les voies qui ne sont pas accessibles** au camion benne pour des raisons de sécurité ;

- **Les incivilités** que constituent les dépôts de végétaux et d'encombrants de toutes sortes aux abords des points ou enclos collectifs, alors que la déchetterie et le service de ramassage des encombrants sont gratuits !
- **Les erreurs de tri** dans les bacs jaunes qui ne permettent pas de traiter les déchets recyclables dans la bonne filière ;
- **Les conteneurs qui débordent** en fin de week-end...

Les solutions envisagées

Plusieurs moyens sont proposés et seront mis en place prochainement par Estérel Côte d'Azur Agglomération pour améliorer notre cadre de vie. Ainsi, des points de collectes d'ordures ménagères sous forme de colonnes aériennes, enterrées ou semi enterrées sont prévus dans des lieux qui seront adaptés à leur ramassage et aux besoins des usagers. « Des plateformes en béton avec arceaux de sécurité ont été commandées pour les conteneurs collectifs

qui sont sur la voie publique. Ce dispositif, qui a fait ses preuves, notamment sur le Pays de Fayence, semble résister aux attaques des sangliers et devrait éviter les tapis d'ordures sur la voie publique souligne Isabelle Martel, première adjointe en charge de l'Environnement. Une tournée de collecte supplémentaire le samedi est prévue pour les bacs collectifs ». Afin d'améliorer le traitement des déchets qui peuvent être recyclés, des panneaux d'information sur les consignes du tri édités par le SMIDDEV ont été posés par les services techniques sur chaque enclos de poubelles et un guide du tri est glissé dans ce magazine. Bonne nouvelle, aujourd'hui tous les emballages et tous les papiers se trient ! Attention, le bac jaune ne doit recevoir que des emballages vides, en vrac et surtout pas de sacs-poubelles opaques ou du verre. La gestion des déchets ménagers, nous sommes tous concernés ! ♦

CHAQUE GESTE COMPTE, ENSEMBLE RECYCLONS PLUS !



25% DE DÉCHETS BIODÉGRADABLES
15% D'EMBALLAGES
8% DE VERRE
8% DE PAPIER

Il y a encore plus de 50% de déchets valorisables dans nos poubelles d'ordures ménagères.

En 2020, 49 168 tonnes d'ordures ménagères en provenance du territoire de compétence du SMIDDEV (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune, Puget-sur-Argens, Les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt) ont été traitées et stockées à la décharge des Lauriers à Bagnols-en-Forêt. Pour les Adréchois, cela correspond à 320 kg/habitant.

En France, il existe une taxe appelée la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui s'applique sur le traitement de ce type de déchets. Son principal objectif est de privilégier la réduction des déchets, la réutilisation, le recyclage et la valorisation. Pour inciter les changements de comportement, cette taxe passera de 37€ la tonne traitée en 2021 à 65€ d'ici 2025

pour les entreprises de stockage et de traitement des déchets ! Réduire l'enfouissement est donc devenu un enjeu majeur et il en va de la responsabilité de tous d'inverser la tendance. Comment faire quand nous trouvons plus de 50% de déchets valorisables dans la poubelle grise dite d'ordures ménagères ? Il est temps de modifier nos habitudes de consommation pour réduire nos déchets et adopter le geste de tri... Car bien trié, chaque déchet pourra être traité et transformé en matières premières pour la fabrication de nouveaux objets ! Le simple fait de trier coûte environ cinq fois moins cher que de jeter, permet de créer des emplois locaux et préserve notre environnement. ♦

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
Visitez le site smiddev.fr ou contactez nos conseillers du tri par téléphone ou par courriel
☎ 04 98 11 98 80 • ✉ contact@smiddev.fr



Sensibilisation au tri à l'école élémentaire Leï Suve

Le jeudi 7 octobre, les conseillers du tri accompagnés de Jacqueline Sanchez, Conseillère municipale, déléguée au SMIDDEV ont rendu visite aux élèves de l'école élémentaire Leï Suve. Du CP au CM2, les petits adréchois ont pu être sensibilisés au tri des déchets en visionnant une série de films pédagogiques et en échangeant autour d'une « poubelle pédagogique ».

Les sanctions en cas d'incivilités

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer certains types de déchets dans, ou à côté des conteneurs, tels que des encombrants, déchets verts, métaux, gravats, petits appareils électroménagers... ou bien de les déposer dans la nature !

En plus d'être un danger sanitaire, sans parler de la pollution visuelle, leur nettoyage entraîne un surcoût considérable pour notre commune et mobilise des agents des services techniques.

Les personnes qui ne respectent pas les règles de salubrité publique encourent des sanctions pénales et des amendes allant de 35 à 1500 euros selon la nature de l'infraction. Indépendamment des sanctions pénales et conformément aux dispositions de la délibération du conseil municipal n° 144 du 28 juillet 2016, le contrevenant recevra un titre de recette pour les frais engagés par la municipalité pour le nettoyage et l'évacuation des déchets allant de 80 à 500 euros.





FORUM DES ASSOCIATIONS

L'après-midi du samedi 4 septembre 2021, sous un soleil radieux, les Adréchois ont pu venir s'inscrire ou découvrir les nouvelles activités proposées par les associations de la commune.

Le forum des associations est une journée importante pour le milieu associatif de notre village car elle marque la reprise des inscriptions, surtout dans le contexte sanitaire actuel. Cet après midi a permis aux représentants des associations

d'échanger avec les Adréchois venus en famille et de présenter les nouvelles activités comme l'école de cirque Capella sous l'égide du LAC.

Ce fut l'occasion pour le Maire, Jean-Pierre Klinholff, de faire le tour des stands et de rencontrer les acteurs de la vie associative. Si vous êtes intéressés, les associations manquent de bénévoles et recrutent parfois pour que leurs activités perdurent. C'est le cas notamment du Comité des Fêtes, de

l'Union des Artisans et Commerçants, du Comité Communal Feux de Forêt.

Nous remercions tous les adhérents, membres des bureaux et professeurs des associations qui ont participé à ce forum annuel, ils contribuent au dynamisme de la commune. Edité par la Mairie, le guide des associations 2021 est disponible à l'accueil ou sur le site web de la commune. ♦



Stage de Hip Hop de l'ASDA avec Davids Cesana



Stage de cirque avec l'école Capella et le LAC

STAGES D'ÉTÉ : LES JOIES DU CIRQUE ET DU HIP HOP

Au mois de juillet, les petits Adréchois ont pu s'initier aux joies du cirque avec l'école Capella et perfectionner leur technique de Hip Hop avec l'ASDA.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une vingtaine d'enfants ont pu suivre un stage de découverte des arts du cirque avec Charlye et Magali, professeures diplômées du BPJEPS et forte de leurs 26 ans d'expérience.

C'est dans une ambiance conviviale que les stagiaires ont découvert l'acrobatie, la jonglerie, l'équilibre sur objets mais aussi les expressions corporelles et le clownesque. Fort de cette belle

réussite, un cours régulier est proposé le jeudi à 16h30 à la salle des fêtes en partenariat avec l'association LAC.

Pour la quatrième année consécutive, Davids Cesana, danseur, chorégraphe et chanteur a animé des stages pour les enfants et adolescents des Adrets. Professeur de renom, il enflamme chaque année ses stages hauts en couleurs dans la joie et la bonne humeur. Une vingtaine d'enfants et d'adolescents y participent tous les étés. Davids a notamment formé Julien Rodriguez, professeur de Hip Hop à l'ASDA. Un prochain stage est prévu en juillet 2022. ♦

CONCERT DE LA SAINT MARC : UNE MUSIQUE QUI FAIT DU BIEN

“ Un très beau moment de sérénité et d'évasion, qui était bien venu dans cette période difficile

Concert lyrique d'oeuvres profanes et sacrées en l'église Notre-Dame de l'Assomption le 27 juin 2021 organisé par la Paroisse des Adrets-de-l'Estérel en partenariat avec l'association Loisirs Art et Culture (LAC) et le Comité des Fêtes des Adrets.

Le traditionnel concert de la Saint Marc (Saint patron de notre village) a été repoussé d'avril à fin juin à cause de la COVID. Mélangeant la musique de la voix à celles des instruments, les artistes nous ont offert un très beau moment de sérénité et d'évasion, qui était bien venu dans cette période difficile. Brigitte Touraine, contralto, chante à la paroisse des Adrets lors des grandes fêtes religieuses. Pour ce concert, elle s'est entourée d'Eric Courrèges, violoncelliste,

habitué des tournées dans les festivals musicaux de notre région et de Stéphane Eliot, organiste officiant sur les orgues de la cathédrale Sainte Réparate à Nice.

Ils ont interprété des œuvres de Vivaldi, Haendel, Tchaïkovski, Bach, Gounod, Saint Saens et pour terminer, ce sont des musiques de films d'Ennio Morricone et Sergio Leone qui ont résonné dans l'église. Un très beau moment musical à la veille de l'été. ♦



CCFF : ILS VEILLENT SUR NOTRE MASSIF FORESTIER TOUT L'ÉTÉ

La saison s'est achevée en septembre pour les 25 membres du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF), mais ils préparent déjà la suivante... « Nous tenons à remercier et à féliciter tous nos bénévoles qui ont participé à la surveillance de notre massif souligne Robert Martinat, président du CCFF. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles ! Force est de constater que nous sommes « limite » au niveau effectif et qu'il serait très utile de voir arriver de nouveaux bénévoles qui faciliteront le planning des patrouilles et ses imprévus mais surtout la mobilisation sur un sinistre important ».

Reconnaisables avec leur tenue orange, les femmes et hommes du CCFF ont patrouillé tous les après-midi en juillet et en août à bord de véhicules porteurs d'eau



et de première intervention. En relation radio avec la vigie du Mont Vinaigre ils ont sillonné le massif forestier et sont intervenus à sa demande dans le cadre de suspicion d'incendie.

Rappelons que cet été, le massif de l'Estérel a été classé rouge durant 16 jours... Une vingtaine d'interventions du CCFF a permis de rappeler aux personnes présentes sur les pistes forestières que le massif était interdit au public.

Malgré ces conditions climatiques, le pire a été évité chez nous, mais malheureusement le feu a frappé durement chez nos proches voisins. Nous avons une pensée pour les Sapeurs-Pompiers, la Sécurité Civile, les CCFF, l'ONF, les forces de l'ordre et tous les acteurs qui se sont mobilisés.

POUR CONTACTER LE CCFF
☎ 06 09 95 49 77
✉ ccffadrets@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES LE RETOUR DES FESTIVITÉS



Après plus d'un an de sommeil forcé du fait de la situation sanitaire, le comité des fêtes a enfin pu reprendre ses activités et vous proposer ses animations dès la mi-juillet. Une toute nouvelle équipe a repris les grands classiques du comité. Le samedi 10 juillet vous avez pu retrouver la place du village afin de déguster l'excellente paella préparée comme toujours par Momo. Les participants étaient moins nombreux que d'habitude mais ils ont pu profiter d'une soirée « bulles » et de l'ambiance de fête animée par DJ Variations. Cette reprise progressive a permis de roder la nouvelle équipe et de mettre au point le reste du programme du comité.

L'aioli du 31 juillet a permis de réunir près de 120 participants autour de la piste de danse avec l'animation du groupe « Objets Trouvés ». Le programme estival s'est poursuivi avec le couscous de Momo le 14 août, toujours aussi apprécié. Le groupe « Spacesheeps » a animé la soirée et le public a retrouvé à cette occasion Éric Mori, chanteur et animateur.

Le comité des fêtes a repris ses activités,

dans le respect des règles sanitaires, avec comme seul objectif d'animer de très belles fêtes au sein de notre commune. Il espère ainsi pouvoir reprendre toutes les animations que vous attendez toutes et tous impatientement.

C'est ainsi que se poursuit leur agenda avec la soirée Beaujolais qui a eu lieu le 27 novembre. Malheureusement, le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre prévu le 31 décembre est annulé suite aux dernières mesures sanitaires.

L'équipe réfléchit déjà au programme 2022 avec les animations dès mi-mars 2022, la fête de Saint-Marc en avril puis les festivités de l'été sur la place du jeu de boules. 2022 sera marquée par une renaissance des festivités. N'oubliez pas que pour pouvoir favoriser les liens sociaux en animant notre commune, le comité a besoin de bénévoles. Le comité des fêtes, comme toutes les associations, est toujours à la recherche de nouveaux bras et de nouvelles idées afin que vos animations perdurent. ♦

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER AU
☎ 06 52 63 33 36



Amicale des Sapeurs Pompiers : un premier bal, une réussite



L'amicale des Sapeurs Pompiers des Adrets souhaite vous remercier pour votre présence et votre joie de vivre lors de la première édition du bal des pompiers le 13 juillet. « Cette belle soirée nous donne envie de multiplier les occasions de partager des moments conviviaux avec vous pour l'année 2022, à savoir très certainement : un loto, un tournoi surprise et un bal encore plus animé ». Ils espèrent vous voir nombreux ! Les pompiers ont mis toute leur créativité dans le calendrier 2022, sur le thème du cinéma, qui est en cours de distribution. Merci de leur réserver un beau sourire.

MISS BELLESTEL 2021

Miss Bellestel 2021 a été élue le 28 juin après-midi. Il s'agit de Mme Jeannine Pinchault, 90 ans. Pour cette troisième édition, les 6 jurys étaient : Mme Jacqueline Sanchez, conseillère municipale, M. David Firmin, représentant de la Mission Locale, Mme Murielle Cogneville, représentant pôle emploi, Mme Laurence Abbou, pharmacienne aux Adrets, Mme Océane Gauthron et M. Nicolas Cerielo membres de la troupe musicale « Addict Events » à Roquebrune. Ils ont également élu Mme Marie Le Guern, 96 ans comme première dauphine et Mme Mireille Chambon, 86 ans, deuxième dauphine. C'est Mme Naouel Gulia, adjointe de direction de l'EHPAD Bellestel, qui s'est chargée d'annoncer les résultats.

L'évènement était présenté et organisé par Chloé Armand et Romain Delatre comme pour les années précédentes, dans un décor où le chic et l'élégance étaient mis à l'honneur.

Un moment chargé d'émotions, pour les résidents et l'ensemble des salariés qui se sont mobilisés pour rendre ce moment magique.

Bellestel remercie également Martine, leur coiffeuse et Françoise, leur esthéticienne, qui ont mis en beauté toutes les participantes. Remerciements aussi à Monsieur Guy Chapalain, qui anime en musique ce défilé de miss depuis 3 ans.

Rendez-vous au mois de mars 2022 pour la prochaine élection de Miss Bellestel.



Etat civil

DÉCÈS

PREGELY Louis le 08/06/2021

MISEROUX Gérard le 08/06/2021

(Ancien adjoint de la commune et conseiller municipal élu en 2020)

GOURSONNET André le 22/06/2021

GERMAIN Jacques le 26/06/2021

(Ancien adjoint de la commune et ancien président du CCFF)

RENAUD Juliette le 06/07/2021

FAYE Gisèle épouse DOFFIN le 23/08/2021

GIRAUDO Antonia épouse COURT le 25/09/2021

NAISSANCES

PORTANOVA Julie, Marie, Diane le 29/05/2021

GENET Tom, Lucas, Ulysse le 07/06/2021

VITOUX Valentine, Céline, Antonie le 25/08/2021

CAFFY LATEUR Lola le 26/09/2021

PAÏNI Bloom, Monique, Muriel le 27/09/2021

MARIAGES

OSTYN Noémie et GRUBICA Nicolas le 07/08/2021

PIETRI Samantha et SUZANNE Arnaud le 07/08/2021

ROKVEN Marcus et ARTS Robertus le 20/09/2021

Les informations relatives à l'état civil sont diffusées uniquement avec l'accord des familles.

INVITATION AUX VOEUX DU MAIRE

M. le Maire, Jean Pierre Klinholff et les membres du conseil municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population

Le dimanche 16 janvier 2022 à 11h30

(Sous réserve de nouvelles directives sanitaires)

Cet évènement convivial sera l'occasion d'accueillir les nouveaux Adréchois.

Le passe sanitaire sera demandé. Inscription souhaitée à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 94 19 36 66 ou par mail : accueil@mairie-adrets-esterel.fr



HOMMAGE À GÉRARD MISEROUX

Le jour de ses obsèques, sur la place du Marché, la municipalité a rendu hommage à M. Gérard Miseroux. À l'origine de la création de la liste « Un nouveau souffle pour Les Adrets », il a dû peu à peu se mettre en retrait pour des raisons de santé. Autour d'un pot de l'amitié, famille, collègues et élus du territoire ont évoqué l'implication et la droiture de tous les instants de cet élu de notre commune depuis de nombreuses années. Il s'est investi sans compter dans la vie publique de notre territoire et il a contribué à l'élaboration de plusieurs projets importants pour notre village. Impliqué jusqu'à son dernier souffle, il a été heureux de voir leur aboutissement.



Aménagement de stationnements temporaires aux abords des écoles

TRAVAUX

VOIRIES : DEUX RÉALISATIONS POUR PLUS DE STATIONNEMENTS ET DE SÉCURITÉ

L'élargissement et l'aménagement du chemin de l'araignée ont permis d'améliorer considérablement le stationnement public dans le centre du village et la circulation à proximité des écoles à l'heure des entrées et sorties scolaires. 22 places de stationnement pour véhicules légers ont été créées avec un espace dédié aux 2 roues. Du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h et de 14h à 18h, cette zone bleue réglementée est limitée à 30 minutes. La priorité est donnée aux véhicules montants avec zone de croisement en partie haute

(capable de recevoir 2 véhicules) si tous les stationnements sont occupés.

La création d'un trottoir le long de la route du Lac, depuis le lotissement Plein soleil jusqu'au rond-point du Violon, s'inscrit dans un projet plus global et pluriannuel de sécurisation des cheminements piétons au sein de la commune.

De nombreux piétons, et surtout des écoliers, se rendent à pied sur les différents points de desserte des transports en commun ainsi que dans le centre du

village. Ils doivent circuler le long des voies non équipées de trottoirs, ce qui constitue un réel danger surtout sur celles très fréquentées comme la route du Lac (RD 837) qui est la voie d'accès principale à la commune depuis l'autoroute A8. D'autres aménagements de sécurité, dont des marquages de passage piétons, seront programmés prochainement. Ces opérations ont été financées, en majeure partie, par le Conseil départemental et l'État par le biais du fond de répartition du produit des amendes de police. ♦



Création d'une première section de trottoir le long de la route du Lac

RÉPARATION DES NIDS-DE-POULE ET FISSURES



Des réparations ont eu lieu sur une trentaine de points dangereux (ou pouvant se dégrader rapidement) répartis sur une dizaine de voies : chemin de la Carraire, place des Oliviers, hameau de Marras, chemin du Sigalon, chemin du Collet, chemin de Chense, chemin des Gabriels, chemin de la Baisse et chemin de l'Hubac de Mouillaud. Sur ces deux dernières voies, un traitement complémentaire avec

un revêtement « bicouche » (émulsion de bitume et de gravillons) a été réalisé pour redonner de l'étanchéité et limiter la formation des dégradations.

D'autres campagnes sont prévues dans les mois à venir, pour traiter des voies sur lesquelles d'importants travaux ne sont pas déjà planifiés. ♦

Embellissement du village

Les agents des services techniques sont force de proposition pour fleurir et embellir notre village avec des aménagements paysagers réalisés par leurs soins.



LA FIBRE, OÙ EN SOMMES NOUS ?

Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune ont démarré en octobre et continueront jusqu'à fin 2023 (70% des adréchois devraient être raccordés fin 2022 selon les prévisions de Var Très Haut Débit). Les premières prises devraient être ouvertes à la commercialisation courant 2022, mais il est encore impossible de dire dans quel ordre seront traités les différents quartiers.

Vous pouvez consulter le site de Var Très Haut Débit en utilisant votre numéro de téléphone fixe ou votre adresse postale pour tester votre éligibilité à la fibre à partir du lien suivant : www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite ♦

Explication de la légende de la carte qui vous sera proposé :

- **Point jaune** : Etude terrain en cours = Les travaux de votre raccordement n'ont pas débuté
- **Point orange** : Travaux déploiement en cours = L'armoire à laquelle vous serez raccordé est opérationnelle. **Les travaux de raccordement sont en cours et peuvent durer 12 mois.**
- **Point bleu** : Travaux en cours de finalisation = Contrôle qualité et vérifications de l'ARCEP (Minimum 2 mois)
- **Point vert** : Disponible à la commercialisation = Un ou plusieurs fournisseurs d'accès Internet peuvent vous proposer une offre fibre.



LE CAMPING DES PHILIPPONS, EN FAMILLE DEPUIS 1964

Les « *Coco sweet* »,
tendance actuelle de
l'hôtellerie de plein air

Créé par le grand-père Gabriel Laugier, le camping des Phillippons a vu le jour en 1964. Puis, dans la famille Lassagne, il a été tenu par Yolande et Raymond, Rosette et Jean-Claude rejoints depuis quelques années par l'arrière-petit-fils Thomas. Le camping a évolué avec le temps, mais il a su garder son indépendance et la quiétude qui le rend si sympathique auprès de sa clientèle.



Souvenir des années 70

Àu début des années 60, Gabriel Laugier travaillait dans ses champs du quartier du Couvent et en remontant chez lui, en fin de journée, des personnes se sont arrêtés pour lui demander s'ils pouvaient planter leur tente. Grosse coïncidence ou signe du destin, il s'agissait de Suisses qui se nommaient Philippon. Ils s'installèrent alors dans le champ et l'année d'après ils revinrent dans le Sud avec des amis. Il n'était alors pas rare de découvrir des touristes, qui voyant des tentes, s'installaient à leur tour... Petit à petit, le camping vit le jour et obtenait toutes ses étoiles au fil du temps.

En 1964, la famille demanda une autorisation pour installer un camping à la ferme pour 6 emplacements et construisit un petit bureau d'accueil en bois. Deux ans après, elle réalisa une extension du chalet pour proposer un snack-bar et une épicerie pour les campeurs. C'était aussi un lieu convivial apprécié par les Adréchois pendant l'été. Les années 70 ont vu l'arrivée des grandes tentes familiales, essentiellement des gens du nord de la France pour la plupart des mineurs. Ils découvrent le Sud souvent lors de vacances au Château des mineurs de la Napoule et reviennent goûter au soleil dans le petit camping des Phillippons, au cœur de l'Estérel, à proximité de nombreux centres d'intérêt : la mer, le massif de l'Estérel, le lac de Saint-Cassien, les villages perchés du canton de Fayence et les grandes villes du littoral. Les touristes belges, hollandais et allemands sont venus plus tard et aujourd'hui, ils représentent la majorité de leur clientèle. « *Ils viennent de plats pays et recherche un dépaysement. Ils sont attirés par les reliefs de notre région* précise Jean-Claude Lassagne. *Ils aiment la nature et*



Thomas, Jean-Claude, Yolande et
Raymond Lassagne

notre milieu préservé. Au printemps et à l'automne, ils recherchent la tranquillité pour se reposer.

En 1979, le nouveau bâtiment est construit et en 1986 la piscine offre d'agréables moments aux campeurs qui reviennent de randonnées ou se détendent en famille. Le restaurant « *Le Romarin* » y est maintenant ouvert six mois de l'année.

Depuis 2001, Thomas a rejoint son père Jean-Claude pour continuer cette aventure en proposant notamment la location de bastidons, de chalets mobile-home et aujourd'hui de « *Coco sweet* » pour les adeptes de « *glamping* » entre glamour et camping ! Appelé aujourd'hui, hôtellerie de plein air, notre camping adréchois a su garder son esprit familial, ses trois étoiles et sa tranquillité si recherchée par ses clients... Au plus près de la nature. ♦

PLUS D'INFOS SUR
www.lesphilippons.com

LE MAIRE RENCONTRE LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AUTOUR D'UN BUFFET CONVIVIAL



« Ce sont
les forces vives
du village

Depuis novembre dernier, le Maire Jean-Pierre Klinhoff a eu fort à faire avec les nombreux dossiers à traiter en urgence pour la commune. Samedi 16 octobre, il a souhaité inviter les artisans et commerçants qu'il n'avait pas eu le temps de rencontrer. « *Cela me tenait à cœur, ce sont les forces vives du village* » souligne M. le Maire. Ce fut l'occasion de les recevoir avec ses adjoints et la présidente de l'Union des Artisans et Commerçants (UAC) des Adrets, Corine Mireur-Grévoz. Ce moment convivial, leur a permis de se présenter et d'échanger autour d'un magnifique buffet de spécialités proposées par

nos commerces de proximité et restaurateurs.

Le Maire a également remis à cette occasion leur lot aux gagnants de la tombola et du « *jeu de l'intrus* » pour les enfants. Cette remise clôture une opération de trois semaines de promotion du commerce de proximité et des artisans en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Var et Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Le Maire a enfin lancé un appel aux nouveaux entrepreneurs de la commune pour leur proposer de s'impliquer aux côtés de la présidente de l'UAC afin de l'aider à redynamiser cette union qui existe depuis près de 40 ans ! ♦

Une tablette et une trottinette ! Maureen et Bastien, sont les gagnants des jeux proposés chez les commerçants du 27 septembre au 14 octobre

Corine Mireur-Grévoz présente les fameuses spécialités du buffet proposées par L'Adréchoise, R&M, Casa Serena, le Rucher de l'Estérel et la Cave Renaudin



UNE IDÉE CADEAU POUR NOËL !

Le jeu Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Var dans lequel figure notre commune fera partie des nouveaux jeux de l'accueil périscolaire. Il est disponible dans la boutique en ligne :

www.creacomgames.com



« LES CHEMINS D'UNE VIE » : HOMMAGE À CLAUDE SIMÉON

MÉDIATHÈQUE : EXPOSITIONS, STAGES ET SPECTACLES POUR PETITS ET GRANDS



Une journée riche en événements

Dans le cadre du prix des lecteurs du Var, La Médiathèque et le Département ont organisé le 9 octobre au matin sur la place de l'Aire, au centre de notre village une représentation de la Compagnie du Théâtre du Léopard de Flayosc. Devant une cinquantaine de spectateurs, les trois comédiens ont présenté le spectacle « Amors » une ode à l'amour, remplie de poésie et de musicalité. Leur petite caravane a embarqué les Adréchois présents dans un voyage intemporel où se sont mêlés souvenirs d'enfance ou plus récents, touchants, parfois dramatiques mais toujours vivants. Les textes étaient déclamés au son d'instruments improbables qui en multipliaient l'intensité. Cette journée fut riche en événements pour notre petite médiathèque puisqu'après un apéritif pour remercier les acteurs et

prolonger les discussions littéraires, à 14 h débutait un stage de dessins mangas pour les adolescents de notre village. Ce stage, encadré par un enseignant de Saint-Raphaël durant deux samedis après-midi. Ces deux séances ont permis aux jeunes Adréchois de créer leur personnage manga et de se familiariser avec cette technique de dessin particulière venue d'Extrême Orient et dont les Français sont très friands. L'exposition « Le manga dans tous ses états » était également proposé au public du 13 au 31 octobre. En décembre aura lieu l'exposition « Grands espaces silencieux : West USA » consacrée aux photos de Theresa Bronn. ♦

Du 3 au 11 juillet, la médiathèque proposait une exposition en hommage à Claude Siméon disparu en 2020. Né dans le Quercy en 1928, il s'établit dans le Var en 1956 avec son épouse. Tous deux partageaient les passions de la peinture, de la photographie en noir et blanc. Vivant aux Adrets à sa retraite, en 1990, il participait aux cours de peinture du Temps Libre. Cette exposition, souhaitée par sa fille Catherine, présentait une partie du travail de son père principalement des paysages du Var et du sud-ouest. Il peignait à partir de ses photos

prises sur site en se promenant. Il choisissait à l'atelier sa technique soit l'huile ou l'acrylique et plus rarement l'aquarelle ou la gouache. À travers ses paysages, il cherchait le moyen le plus juste d'évoquer en peinture la force de la lumière si contrastée et si violente et le silence de ces chemins écrasés de chaleur.

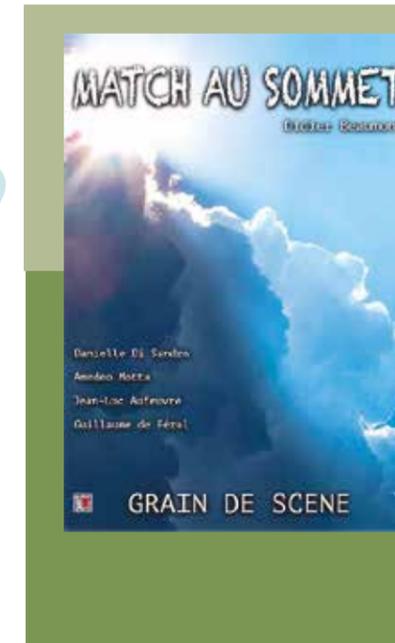


Cette thématique du chemin, à l'ombre ou au soleil, dissimulé, horizon fermé, évoquait secrètement le cheminement d'une vie, les rencontres, l'ouverture vers d'autres horizons, vers l'expérience de l'âge. ♦



LA MÉDIATHÈQUE GRATUITE JUSQU'À 25 ANS

Afin de faciliter l'accès des jeunes à la culture et à l'occasion des 10 ans d'existence du réseau MEDIATEM, le conseil municipal a approuvé la gratuité des abonnements pour les jeunes de 0 à 25 ans.



Reprise des conférences et du théâtre avec le LAC et la médiathèque

La dernière quinzaine d'octobre a marqué le retour des conférences Perles de culture et des pièces de théâtre au village. Ainsi, le public a pu assister à la conférence « Le modèle noir dans l'histoire de la peinture » et rire de bon cœur avec la pièce « Le Cortège Déjanté » jouée par la compagnie Coté Scène. La prochaine soirée Théâtre est prévue le 29 janvier 2022 avec la compagnie Grain de scène qui jouera la pièce « Match au sommet ».

LES ÉLUS FONT BLOC CONTRE LE PROJET VALORPÔLE DU GROUPE SUEZ



Mme Laura Sauvaigo, vient de rejoindre le service Urbanisme pour épauler le responsable M. Patrick Mony dans ses nombreuses missions. Titulaire d'un master 2 « Métiers de l'immobilier et de l'urbanisme », cette Adréchoise travaillait jusqu'alors au pôle urbanisme de Saint-Paul-de-Vence dans les Alpes-Maritimes.



La séance du 24 septembre fut bien animée dans la salle de la « maison pour tous » de Montauroux. Il ne s'agissait pas d'une soirée cinéma, mais d'une réunion d'échanges sur le projet de traitement des déchets sur le site de Fontsanter. Souhaitée par René Ugo, président de la communauté de communes du Pays de Fayence et Jean-Pierre Klinholff, maire des Adrets-de-l'Estérel, elle a permis de donner la parole aux dirigeants régionaux de Suez, aux maires des communes concernées et au collectif d'associations qui sont contre le projet. Ce que l'on en retient ? La solidarité et les arguments des élus étaient beaucoup plus convaincants que ceux avancés par Suez.

D'un côté, il y avait Vincent Borel, directeur régional de Suez accompagné de trois représentants du groupe, et de l'autre, autour de René Ugo, les maires des communes de Montauroux, Tanneron et Les Adrets directement concernées par les impacts environnementaux si le projet ValorPôle voyait le jour. Le public était composé d'élus départementaux, communaux et de représentants de la Communauté de communes du Pays de Fayence, d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et de l'Agglomération Cannes Pays de Lerins. La sénatrice, Françoise Dumont, opposée au projet était également présente. Les cadres du groupe Suez ont fait une présentation de leur démarche « d'intérêt général » dans le traitement des déchets avec comme argument principal, les dépôts sauvages sur le territoire (avec des photos prises sur le bord des routes). Hors sujet ! De qui se moque-t-on ? Ce n'est en aucun cas, le projet ValorPôle qui va enrayer ces incivilités. La réponse ne se fit pas attendre de la part des maires sur la notion d'intérêt général :

« La solidarité et les arguments des élus étaient beaucoup plus convaincants »

Tour à tour les maires ont exposé les multiples nuisances et pollutions que pourrait représenter le projet ValorPôle sur notre territoire. Ils ont également dénoncé les atteintes probables au règlement du PPRif et le non-respect des PLU et du SCOT de la Communauté de communes du Pays de Fayence.

ce sont les élus qui sont garants de l'intérêt général affirment-ils haut et fort. Ce projet est une atteinte à la démocratie, personne n'en veut ! Rappelons que le conseil communautaire du Pays de Fayence, Estérel Côte d'Azur Agglomération, le conseil municipal des Adrets-de-l'Estérel ainsi que d'autres assemblées ont affirmé, par délibération, leur opposition au projet ValorPôle porté par le groupe Suez et la commune de Callian. Solidaires, René Ugo, président de la communauté de communes du Pays de Fayence, Michel Félix, maire de Tanneron, Jean Yves Huet, maire de Montauroux, Jean-Pierre Klinholff, notre maire et Bernard Masbou, représentant le collectif associatif ont chacun défendu les nombreux arguments qui font que ce projet est nocif pour l'environnement d'une population de 300 000 habitants de l'Est-Var et de l'Ouest des Alpes-Maritimes. Nous devons rester vigilants, solidaires et défendre la volonté des électeurs. ♦

PERSONNEL COMMUNAL

RESSOURCES HUMAINES : RIGUEUR, ANTICIPATION ET NOUVELLE DYNAMIQUE

Comme nous nous y étions engagés, nous avons entrepris la mise en place d'une véritable politique de Ressources Humaines, aidés par l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale des Services, Mme Pani. Son expérience dans ce domaine a permis à notre équipe de recenser l'ensemble des dysfonctionnements et impulser une nouvelle dynamique.

De nombreuses anomalies ont pu être mises en évidence dans la gestion des ressources humaines. Les employés municipaux ne bénéficiaient pas de plan de formation, les plannings et le temps de travail n'étaient pas comptabilisés avec rigueur et le règlement intérieur n'avait pas été mis à jour depuis 2016. Dès le mois d'avril 2021, la commune s'est notamment rapprochée du service hygiène et sécurité du Centre de Gestion du Var (CDG83) afin de réaliser le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) pour les agents de notre commune. Ce document obligatoire établit une liste de l'ensemble des risques professionnels encourus par les travailleurs et les actions de prévention et de protection qui en découlent. Nous avons pu constater que depuis le dernier DUER établi en 2014, aucune action n'avait été entreprise pour mieux protéger les agents municipaux, rendant cette démarche urgente. À notre demande, le Centre de Gestion du Var, qui a pour mission d'accompagner les collectivités dans leur gestion des

ressources humaines, est venu les 8, 12 et 19 juillet dernier, afin de réaliser un état des lieux des pratiques et conditions de travail au sein des écoles, des services techniques, de la police municipale et des services administratifs. A la suite de cette visite, trois documents uniques ont pu être correctement établis. Les plans d'actions qui en découlent seront prochainement présentés pour validation lors d'un futur Conseil Municipal, ainsi qu'une mise à jour du règlement intérieur et de l'organigramme des services. Ce dernier tiendra compte des derniers mouvements de personnel et notamment du recrutement de Mme Laura Sauvaigo au 1er septembre 2021. Il s'agit, avec ce recrutement, de renforcer le service urbanisme, dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et d'anticiper le départ à la retraite du responsable actuel, M. Patrick Mony. Enfin, nous souhaitons poursuivre la restructuration et l'optimisation des services par le recrutement d'un responsable ressources humaines qui poursuivra le tra-

vail entrepris dans ce domaine depuis six mois. Pour cela, un poste a été créé par délibération du Conseil Municipal lors de sa séance du 28 septembre dernier. ♦

Départ à la retraite de M. Latella

Rodolphe Salvatore Latella a été embauché à la mairie de Fréjus en juillet 1978 comme conducteur d'engin. Chef de corps des Sapeurs-Pompiers volontaires de notre commune, il demanda sa mutation aux Adrets-de-l'Estérel. Il intégra la mairie en juin 1987 comme « conducteur spécialisé ». La municipalité remercie M. Latella pour toutes les missions effectuées au cours de sa carrière en tant que chef de garage, agent technique principal puis agent de maîtrise principal jusqu'à sa retraite en juillet 2021.

LES BONS COMPORTEMENTS FACE AUX FORTES PRÉCIPITATIONS

Le 4 octobre dernier, le département du Var a une nouvelle fois été placé en alerte météorologique en raison d'un épisode de fortes précipitations. Ces épisodes méditerranéens, dus à des masses d'air chaud remontant de la Méditerranée et qui restent bloquées par des massifs montagneux, peuvent être particulièrement violents. Dans un contexte de réchauffement climatique, ces épisodes de forte intensité (>200 mm de précipitation) sont amenés à devenir plus fréquents, accompagnés de longues périodes sèches, favorisant le ruissellement. Ces phénomènes, conjugués avec une imperméabilisation croissante des sols du fait d'une urbanisation plus densifiée, ont aggravé les risques, avec les conséquences humaines, matérielles, économiques et environnementales que l'on connaît. Face à ces risques, les premières préoccupations sont la prévention et la sécurité des personnes. Pour se protéger, il convient d'adopter les bons comportements.

En amont, et de manière générale, face à



tout risque naturel, il est recommandé de préparer un kit de sécurité pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture, médicaments, radio, bougie, copie de la carte d'identité... Lorsqu'un événement survient vos enfants sont en sécurité à l'école, n'allez-les pas les chercher sauf si vous y êtes invités. Ne prenez pas votre voiture, c'est extrêmement

dangereux : moins de 30 cm d'eau suffisent à l'emporter. Restez à l'abri chez vous ou dans un abri en dur, à l'étage si possible. Restez informés et écoutez les consignes de sécurité (via la radio ou sur Internet). L'information sur l'état de vigilance en cours est donnée sur les sites de Vigicrues et de Météo-France (disponibles aussi sur mobile) ou par téléphone au 05 67 22 95 00. La mairie met en ligne sur le site des Adrets les documents relatifs à ces mesures de prévention, ainsi que le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs, qui regroupe des informations sur les risques naturels et technologiques auxquels est exposée la commune, les conséquences sur les biens et les personnes, les mesures individuelles de prévention, de protection et de sauvegarde, l'historique des événements survenus sur la commune, et les moyens d'alerte en cas d'évènement ou de danger. Consultez régulièrement ces documents, partagez-les avec vos proches, et conservez un exemplaire à porté de main. ♦

TÉLÉALERTE : CAMPAGNE DE MISE À JOUR

Un service de téléalerte gratuit est géré par la mairie à l'attention de tous les Adréchois. Il permet d'informer, en temps réel, l'ensemble de la population d'un évènement urgent et de diffuser si nécessaire des consignes de sécurité, par SMS ou par message vocal. Son efficacité repose sur l'adhésion du plus grand nombre et la mise à jour régulière de son annuaire. Les informations enregistrées sont strictement confidentielles, couvertes par le règlement général sur la protection des données, et uniquement destinées aux campagnes d'information, d'alerte et de prévention. En aucun cas elles ne seront divulguées à un tiers, dans le respect de la vie privée et conformément à la déclaration faite à la CNIL. Pour cela, la mairie des Adrets lance une grande campagne de mise à jour du service de téléalerte, qui se déroulera en trois phases :

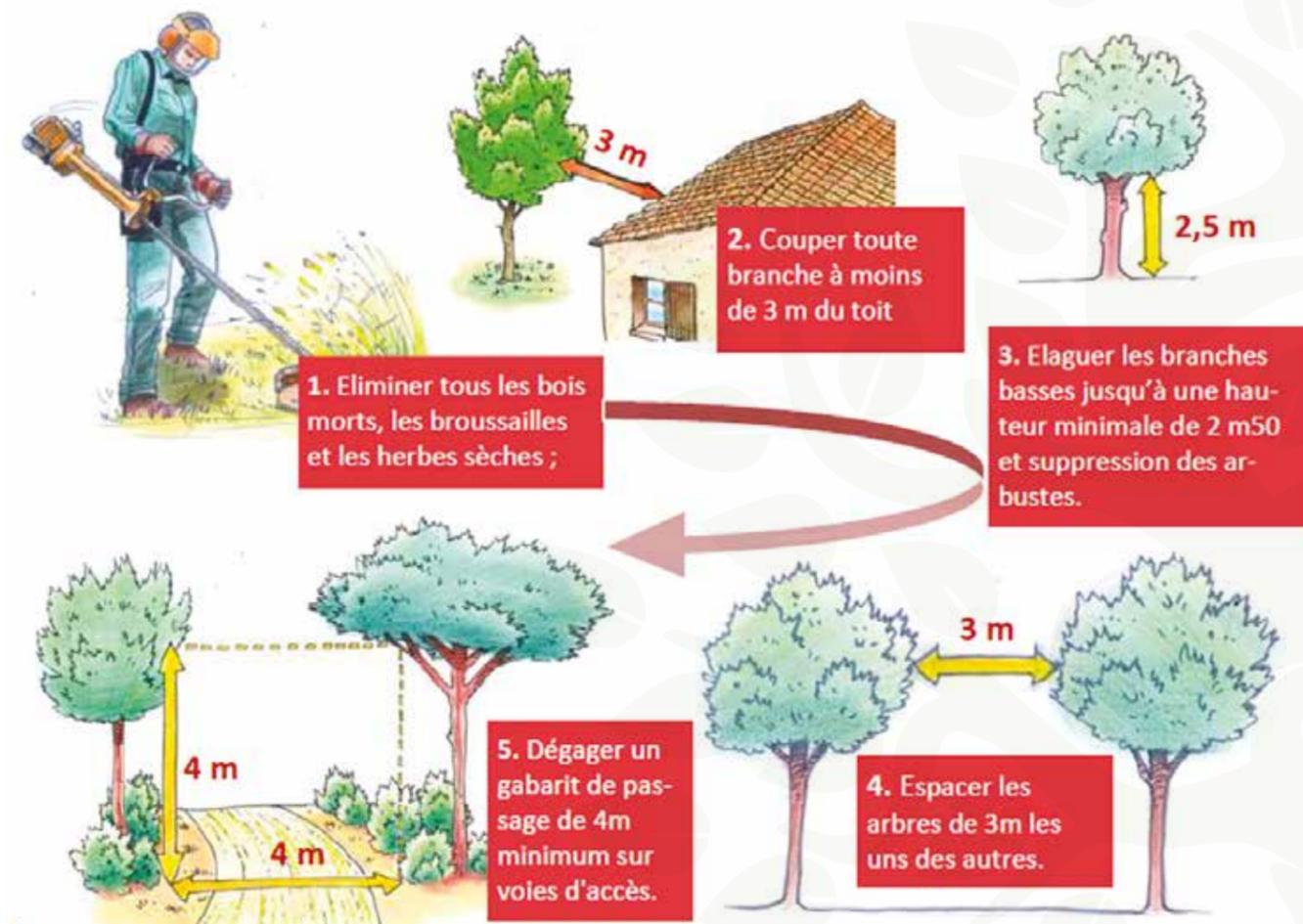


- Une première phase de « nettoyage », afin de recenser tous les numéros qui ne sont plus concernés. Un message automatique sera adressé à tous les numéros connus, demandant une confirmation de réception. En l'absence d'accusé de réception, le numéro sera éliminé de la base. Par ailleurs, toute personne souhaitant être rayée de la liste des personnes prévenues est invitée à exprimer ce souhait exclusivement par mail ou par courrier postal.
- Une deuxième phase d'inscription et de mise à jour, via un formulaire mis

en ligne sur le site de la mairie, ou un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie. Chaque personne qui souhaite disposer du service de téléalerte doit s'inscrire individuellement. Nous vous encourageons à renseigner un numéro de mobile, afin de pouvoir disposer du dispositif d'alerte par SMS.

- Enfin, une troisième phase sera réalisée en interne à la mairie afin de traiter les données transmises sur papier, d'éliminer les doublons et de finaliser les fiches pour certains cas particuliers. ♦

Comment débroussailler ?



DÉBROUSSAILLEZ POUR VOTRE SÉCURITÉ

Lors de l'incendie dévastateur qui a parcouru les Maures cet été, on a pu constater l'efficacité d'un débroussaillage bien effectué. En effet, de nombreuses maisons de la commune de la Garde Freinet ont été épargnées par le feu contrairement à certains lieux où les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) étaient moins respectées. Sur notre commune, depuis quelques années, on constate que par négligence ou ignorance, la végétation reprend ses droits sur les terrains privés et aux abords des maisons de notre village. Pour rappel, chaque propriétaire doit débroussailler autour de son habitation, conformément à la réglementation en vigueur. Les haies, les arbres et les plantations en bordure des voies publiques



doivent être entretenues et/ou élaguées conformément à l'arrêté municipal de novembre 2020.

Chaque année, la municipalité lance une campagne d'information sur les OLD fixées par l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 conformément à l'article L 134-6 du Code Forestier et au PPRIF (Plan de Prévention des Risques naturels d'Incendies de Forêt adopté par arrêté préfectoral le 30 janvier 2015). Des contrôles encadrés par l'ONF avec la Police Municipale ont été effectués en 2021 et des verbalisations dressées. La Préfecture insiste sur la nécessité de bien faire respecter les OLD et pour ce faire, dès janvier 2022, la municipalité et l'ONF vont renforcer les contrôles sur la commune. Nous avons la chance de vivre au cœur d'un massif forestier exceptionnel. Un débroussaillage régulier permet d'assurer la sécurité de tous et la préservation de notre environnement. ♦



Plusieurs réunions ont été proposées par le CCAS en septembre et octobre sur le thème du harcèlement scolaire ou sur les conseils et les aides à la rénovation des logements.



DES ATELIERS CCAS TOUJOURS PLUS NOMBREUX !



Dans une volonté de créer du lien, le CCAS organise avec différents partenaires de multiples « rendez-vous ». Un atelier « marche active » en juin, un atelier « nutrition » cet été ainsi qu'un atelier « numérique » où les participants ont pu assister aux séances avec leur matériel informatique afin d'être plus à l'aise dans leurs démarches quotidiennes. Devant une forte participation nous avons dû doubler le nombre de sessions à l'atelier « mémoire » et à l'atelier « ergonomie et équilibre » ! Une réunion autour du thème du harcèlement scolaire s'est déroulée le 17 septembre et nous tenions à remercier

M. Viot de la MGEN ainsi que les parents et enfants présents pour ce moment de partage sur un thème si douloureux (Numéro d'aide aux parents ou aux victimes : 30 20). Le 19 octobre, Estérel Côte d'Azur Agglomération (anciennement CAVEM) a présenté un dispositif avec les représentants de l'AREVE et CITEMETRIE concernant les conseils et les aides à la rénovation des logements. Nous tenions également à les remercier. Le document de présentation et les brochures sont à votre disposition au CCAS. D'autres ateliers sont en cours ou à venir : l'atelier « marche nordique » et une pièce de

théâtre autour du thème du médicament le 27 janvier 2022 de 14h à 16h à la salle des fêtes. Pour vous inscrire, il vous suffit de prendre contact avec nous, retourner les documents nécessaires (fiche d'inscription et certificat médical selon l'atelier) et de vous engager à être présent sur toutes les séances. Des moments d'échanges et de rencontre : c'est aussi ça la vie de village. N'hésitez pas aussi à nous soumettre vos idées d'ateliers et nous retourner le questionnaire afin d'être contacté pour les prochaines programmations. ♦

DE GÉNÉREUX COMMERÇANTS

Le CCAS tient à remercier M. Hervé Calsmaglia, primeur sur le marché de la commune le mercredi et le dimanche, qui depuis quelques mois offre régulièrement des colis de fruits et légumes qui sont remis par le CCAS aux familles en difficultés financières. Pour Noël, ce généreux primeur et Sébastien, le fromager du marché, offriront également des colis pour les familles aidées. ♦



Colis de Noël pour les seniors

L'équipe du CCAS, soucieuse de faire de ce moment un temps de partage, renouvelle sa distribution de colis en faveur de nos anciens. Ainsi, comme l'année dernière, les Adrechois de plus de 70 ans se verront offrir un colis d'épicerie fine (sous conditions de ressources de 70 à 79 ans). Les résidents de l'EHPAD Bellestel recevront une trousse « bien-être » adrechoise.



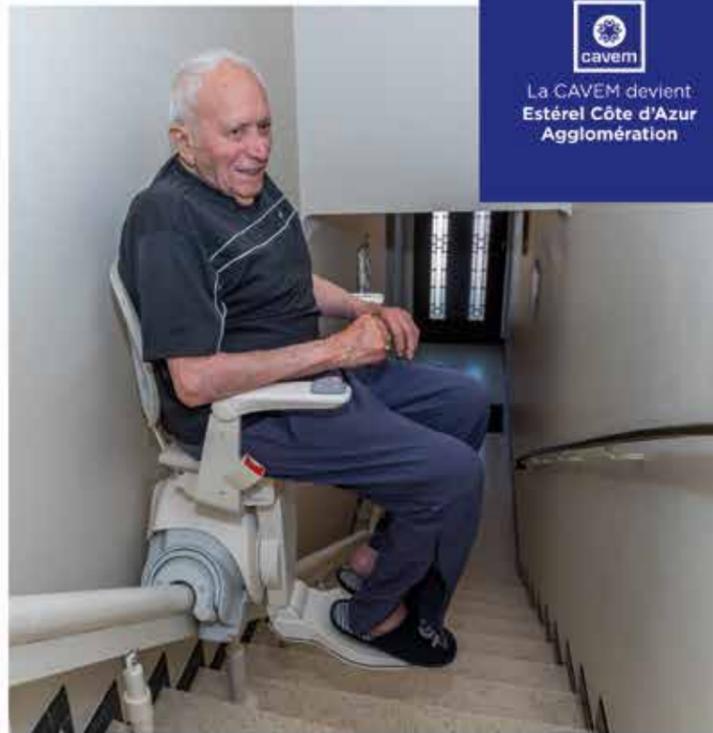
UN PLUS POUR LES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAUX

Désormais, le CCAS devient un guichet à votre disposition pour l'enregistrement des demandes de logements sociaux. Il permet d'offrir un service de proximité supplémentaire aux administrés et assurer un meilleur suivi des demandes et des besoins sur le territoire.

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX

Dernière année pour bénéficier du programme

Depuis septembre 2017, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est investie dans le programme « Rénover pour Habiter Mieux ». Ce dispositif qui se termine en septembre 2022 est entré dans sa dernière année. Ce Programme d'Intérêt Général a été mis en place par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État, de la Région et du Département dans le but d'aider les propriétaires dans leurs projets de rénovation.



Initialement prévu sur trois ans, le programme « Rénover pour Habiter Mieux » a été prolongé jusqu'au 19 septembre 2022. En quatre ans, 328 propriétaires ont pu bénéficier de ce dispositif.

Ce programme s'articule autour de cinq objectifs :

- lutter contre l'habitat très dégradé ou indigne ;
- améliorer la performance énergétique ;
- développer l'offre de logements locatifs à loyers maîtrisés ;
- adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées ;
- remettre sur le marché les logements vacants.

Grâce à « Rénover pour Habiter Mieux », les propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit par le prestataire Citémétrie tout au long du projet (diagnostic technique, conseils sur les travaux, analyse des devis, aide au montage des dossiers de subvention, simulations financières...). Les travaux financés concernent les travaux de rénovation énergétique, d'autonomie de la personne âgée ou handicapée ou la rénovation globale d'un logement dégradé.

Infos pratiques

À qui s'adresse ce programme ?

- Aux propriétaires occupants sous conditions de ressources.
- Aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés pendant au moins 9 ans.

Pour quels projets ?

- Travaux de rénovation (plomberie, électricité, réfection de la toiture avec isolation).

- Adaptation du logement aux besoins de personnes âgées ou handicapées (installation d'un monte escalier, remplacement d'une baignoire ou d'une douche).
- Amélioration de la performance énergétique (isolation des combles, remplacement de la chaudière, des fenêtres).

Sous quelles conditions ?

- Le logement est achevé depuis plus de 15 ans.

- Les travaux sont réalisés par des entreprises du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.

Plus d'informations

- N° Vert : 0 805 69 20 49
- pig-cavem@citemetrie.fr
- Vérification de l'éligibilité : monprojet.anah.gouv.fr

EXPRESSION

TRIBUNE D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

18 mois de mandat, comment est géré notre village des Adrets ?

Le conseil municipal du 29 juillet 2021 a vu la suppression du poste d'adjointe aux finances et ressources humaines de Madame Bondoux qui, de ce fait, se retrouve conseillère municipale sans délégation particulière.

Le vote de la délibération a eu lieu à bulletin secret, ce qui a permis à chacun de voter selon sa conscience. 10 élus sur 23 ont voté contre, les 5 élus de l'opposition et 5 de la liste majoritaire..., cette délibération a donc été adoptée.

Cette éviction est due entre autres au fait que Madame Bondoux s'est parfois opposée au nouveau maire qui ne pouvait donc plus lui faire confiance !!!

Au préalable, nous avons déjà eu la suppression de toutes les délégations du conseiller municipal Patrick Reggiani (CCFF, travaux, ...).

Depuis le début du mandat, nous assistons à de multiples mouvements dans le personnel de la mairie, fait exceptionnel pour une commune de la taille des Adrets : une mise à l'écart du DGS remplacé par une nouvelle DGS, des pressions

permanentes et injustifiées qui ont abouti à 4 employés en arrêt maladie depuis de nombreux mois, depuis un an il n'a pas été prolongé le contrat de la responsable des ressources humaines, poste non pourvu depuis...

Bien évidemment, il a été embauché des personnes supplémentaires, dont une personne à l'urbanisme en prévision d'un départ en retraite, mais plusieurs postes clé ne sont pas pourvus.

On assiste aussi à un jeu de chaises musicales : une personne au service entretien depuis 10 ans a été nommée responsable de la comptabilité, un agent à l'essai aux services techniques, sans aucune expérience, a été catapulté directeur des services techniques et écarté 6 mois après. Une personne à l'accueil depuis 7 mois va passer responsable des ressources humaines et il est embauché à sa place une colistière de la liste majoritaire.

Que sera la suite ? Malgré l'investissement personnel et la bonne volonté des élus, l'absence de responsable technique rend difficile le suivi des travaux réalisés sur la commune. Cette

désorganisation des services municipaux, en plus d'un coût humain catastrophique, aura aussi un coût financier.

Pour une liste qui annonçait dans ses promesses de campagne assainir les finances, mieux considérer le personnel, et qui se targuait d'être une liste unie, le bilan 1 an après la démission du premier maire Jean-Paul Reggiani est désastreux. De plus ce sont toujours M. Jean-Paul Reggiani et Mme Bondoux, élus à la communauté d'agglomération, qui sont sensés représenter la commune alors que la rupture est consommée.

Dommage pour Les Adrets...

Nous persévérons dans notre volonté de travailler en bonne intelligence au sein de l'équipe municipale afin d'œuvrer pour notre village et les Adréchois avec une vision sur le long terme.

Au plaisir de vous rencontrer dans notre beau village. ♦

Nello Broglio, Bertrand Dollet, Murielle Pillet, Gilles Rochel, Jean-Marc Germain

TRIBUNE D'EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Un nouveau souffle, un début de renouveau...

Il y a 18 mois, les Adréchois ont exprimé leur désir de renouveau. Un changement de municipalité est toujours un cap délicat à passer et des ajustements essentiels ont nécessité d'indispensables efforts d'adaptation. Les équipes actuellement en place ont su gérer cette transition sur tous les fronts et leur implication a permis à chacun de trouver un poste susceptible de susciter intérêt et enthousiasme. L'ancien DGS, qui avait choisi d'abandonner son poste en mars 2020, avant le début du mandat de la nouvelle équipe, a préféré s'impliquer dans une activité syndicale. Le recrutement d'une nouvelle directrice générale des services, en la personne de Mme Sandy Pani, a permis, avec bienveillance et rigueur, de redonner l'impulsion nécessaire à une équipe d'agents municipaux impliquée, volontaire et d'une belle efficacité. Une attention particulière a été prêtée au développement de la formation des personnels, à leur sécurité et à leurs droits. Un travail est en cours pour une meilleure organisation des tâches et une polyvalence des agents qui facilite le quotidien des administrés et les remplacements lors des congés.

Cet état d'esprit constructif ne semble

malheureusement pas être partagé par le groupe minoritaire qui ne s'investit guère pour faire avancer les dossiers dans l'intérêt général des Adréchois.

La nouvelle équipe municipale a noué des contacts amicaux et constructifs avec les communes voisines du canton de Fayence et cette cohésion renforcée a permis de susciter un front d'élus unis contre le projet de décharge à Fontante. Le Maire, Jean-Pierre Klinholff, est présent à tous les conseils communautaires d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et travaille en parfaite symbiose avec son Président, Frédéric Masquelier et les maires de Fréjus, Puget et Roquebrune-sur-Argens.

Un marché de travaux de voiries sur 4 ans nous permet de maîtriser ce budget avec des prix très compétitifs et de planifier des réalisations dont plusieurs sont déjà effectives et visibles. Il est par ailleurs navrant, à ce sujet, de constater un certain décalage entre les avis exprimés dans quelques commissions par les représentants du groupe minoritaire et le vote lors des conseils municipaux. Il témoigne d'un positionnement plus politicien que privilégiant l'intérêt communal, bien souvent sous des prétextes sans rapport avec les décisions à prendre.

Nous avons conforté le dialogue avec les élus du Département et de la Région mais aussi avec les services de l'État. Cela nous a permis de solliciter toutes les subventions possibles pour nos projets d'investissement et en particulier des fonds auxquels la municipalité n'a jamais eu recours par le passé.

Comme vous le savez, la commune était suivie dans le cadre du dispositif du réseau d'alerte par la direction départementale des finances publiques, en raison d'un bilan financier critique. Cette année, elle nous a informé, avec le Préfet du Var, que "l'examen des comptes de la commune indique une amélioration de la situation financière par rapport aux exercices précédents" et que les "dépenses d'équipement [...] sont engagées de manière équilibrée au regard des capacités" malgré "un autofinancement trop modeste", en raison d'une "dette bancaire [...] encore élevée".

L'année 2022 permettra la consolidation des démarches entamées en 2021, de nouvelles rénovations, des travaux de sécurisation pour certains quartiers du village, et surtout la poursuite de notre ambition pour que les Adrets soit un village où il fait bon vivre au cœur de l'Estérel. ♦



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER
www.iadfrance.fr



Concrétisons ensemble
votre projet immobilier



Confiez-nous votre projet
en toute sérénité

Avis de valeur
de votre bien offert



Réseau de
proximité



Thierry
BARRAU

06 15 59 69 96



Héloïse
CANIT

06 13 69 64 80



Nathalie
FAIVRE

06 50 81 44 40



Ludovic
FRAMERY

06 19 77 04 90

Mr Thierry BARRAU, titulaire d'un diplôme de conseiller immobilier (qualification de l'Etat), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immobilité et IAD, est titulaire du diplôme de conseiller immobilier de l'Etat. Le titre de conseiller immobilier est inscrit au répertoire de la SAS IAD France immobilité et IAD, au numéro 0615596996. Mme Héloïse CANIT, titulaire d'un diplôme de conseiller immobilier (qualification de l'Etat), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immobilité et IAD, est titulaire du diplôme de conseiller immobilier de l'Etat. Le titre de conseiller immobilier est inscrit au répertoire de la SAS IAD France immobilité et IAD, au numéro 0613696480. Mme Nathalie FAIVRE, titulaire d'un diplôme de conseiller immobilier (qualification de l'Etat), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immobilité et IAD, est titulaire du diplôme de conseiller immobilier de l'Etat. Le titre de conseiller immobilier est inscrit au répertoire de la SAS IAD France immobilité et IAD, au numéro 0650814440. M. Ludovic FRAMERY, titulaire d'un diplôme de conseiller immobilier (qualification de l'Etat), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immobilité et IAD, est titulaire du diplôme de conseiller immobilier de l'Etat. Le titre de conseiller immobilier est inscrit au répertoire de la SAS IAD France immobilité et IAD, au numéro 0619770490.

www.lesdelicesdelamer.fr

Les delices de la mer

04 94 51 64 00

1853 route de Cannes
83600 Fréjus - Tour de Mare

PLATEAU DE FRUITS DE MER,
PLAT CUISINÉ, POISSONNERIE
À EMPORTER OU SUR PLACE

N'HÉSITEZ PAS À SATISFAIRE VOS PETITES ENVIES !
LIVRAISON SUR LES VILLES :

SAINTE ANNE / ARGENS
LA BOUVIERIE
PUGET / ARGENS
Commande à partir de 30€
Frais de livraison 3,00€

ANTHÉOR
AGAY
LE DRAMONT
Commande à partir de 50€
Frais de livraison 5,00€

FRÉJUS
Commande à partir de 10€
Frais de livraison 1,00€

SAINTE ANNE
Commande à partir de 10€
Frais de livraison 1,50€

LES ISSAMBRES
LE MUY
Commande à partir de 50€
Frais de livraison 5,00€

Photos non contractuelles - ne pas jeter sur la voie publique

NOUVEAU aux ADRETS DE L'ESTÉREL



AM ENERGIES

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | DÉPANNAGE & ENTRETIEN
CLIMATISATION | CHAUDIÈRE | CLIMATISATION
PISCINE | RAMONAGE | POMPE À CHALEUR

Tél : +33 (0)6 43 17 17 78
Mail : amenergies83@gmail.com

1358 Route de l'Église - 83600 LES ADRETS DE L'ESTÉREL
f AM Énergies

DESIGN BY GAILLE CRÉATIONS 06 24 99 60 14